



**PRÉFET  
DE LA RÉGION  
NOUVELLE-AQUITAINE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Direction départementale des territoires et de la mer  
Service Agriculture, Forêt et Développement Rural  
Unité Vie des Exploitations et Territoires**

Bordeaux, le 13/02/2024

Affaire suivie par :

Le Préfet

**Mme Ilham CHRIFI-BETET**

à

DDT(M) de la GIRONDE  
Service Agriculture Forêt et  
Développement Rural  
Rue Jules Ferry Cité administrative BP  
90  
33090 BORDEAUX CEDEX

Mairie de

**BASSANNE**

Ddtm-contrôle-  
structures@gironde.gouv.fr  
Tél : +33 547305116

**Objet** : Contrôle des structures - Demande d'autorisation d'exploiter N°24005

Monsieur le Maire,

En application des articles R 331-4 et D 331-4-1 du décret n°2015-713 du 22 juin 2015 relatif au schéma directeur régional des exploitations agricoles et au contrôle des structures des exploitations agricoles, le service chargé de l'instruction de la demande d'autorisation d'exploiter fait procéder à la publicité de celle-ci. Elle doit être affichée pendant **un mois** à la mairie des communes où sont situés les biens qui font objet de la demande et deux mois sur le site de la Préfecture de région. Vous voudrez bien assurer l'affichage **pendant 1 mois** de l'affaire ci-dessous enregistrée 22/01/2024 :

ACQUISITION de 4.5500 ha de COP à BASSANNE  
**appartenant à** : Jeanneau Annie/ Jeanneau Guy, Jeanneau Guy

Je vous remercie de votre contribution, par affichage de ce courrier, à l'information des exploitants intéressés.

Veuillez agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes sentiments distingués.

P/ le Directeur Départemental  
des Territoires et de la Mer, et par délégation,  
Le Chef de service Agriculture, Forêt et Développement  
durable  
Olivier ROGER